

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015-2016

COMITÉ DE PARENTS

ÉCOLE ÉMILIE-TREMBLAY ET ACADÉMIE PARHÉLIE

Notre mandat

Le Comité de parents a pour rôle de représenter et de promouvoir les intérêts des élèves et des parents auprès de l'école. Le Comité de parents appuie la mise en œuvre du projet éducatif de l'école Émilie-Tremblay et de l'Académie Parhélie. Il appuie les efforts du personnel de l'école dans la réalisation d'activités visant l'enrichissement de la vie scolaire et communautaire ainsi que le développement de l'identité culturelle francophone. Il fonctionne à l'intérieur du cadre établi par les politiques de la Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY) et l'article 116, paragraphe p) de la *Loi sur l'Éducation*.

Résumé des rencontres

Cette année, le Comité de parents a tenu sept rencontres mensuelles. Les réunions se tenaient le jeudi soir à 18 h 30 et leur durée limitée à 1 h 30 afin de permettre aux parents d'être de retour à la maison pour l'heure du dodo des plus jeunes. Les sujets non traités sont ainsi reportés à la rencontre suivante.

L'apport des parents à la vie scolaire s'est manifesté sur une base individuelle dans la plupart des classes où les enseignants ont lancé un appel. Ce rapport ne contient pas la liste des activités de financement auxquelles les parents auraient participé.

Septembre :

La direction générale donne suite à la réception de la pétition déposée par les parents au printemps concernant la relocalisation de l'Académie Parhélie. Les trois options retenues sont présentées aux parents de la 5^e à la 11^e année le 28 septembre. Les élèves aussi sont consultés. Il est confirmé que la 7^e année sera encore considérée comme faisant partie du secondaire pour l'année scolaire 2015-2016.

Octobre :

Les parents rapportent certains problèmes techniques concernant la mise en ligne du nouveau site Web et l'information est transmise à la CSFY

Les parents offrent leurs services comme bénévoles pour la foire du livre. Leurs services ne sont finalement pas requis. Un parent suggère d'opérer une section échange de livres usagés et se propose pour gérer cette section. La suggestion est déclinée par les organisateurs.

Des activités de collecte de fonds sont discutées : vente de sirop d'érable, vente d'outils, ouverture d'un compte de consigne au magasin de vêtements pour enfant, etc. Les parents ne veulent pas amasser des fonds pour amasser des fonds et demande à la direction quels sont les besoins. Après consultation auprès des enseignants, la direction confirmera plus tard qu'aucun vœu n'a été exprimé.

Novembre :

Le comité demande à ce qu'une rencontre de parents soit planifiée avant que la programmation soit finalisée. Il y a un désir de partager l'expérience de l'AP d'un point de vue parent et enfant. Le Comité aimerait que la CSFY soit représentée à cette rencontre.

Les statistiques des minutes d'enseignements de la musique dans les écoles de Whitehorse sont partagées avec la direction. Les chiffres confirment que toutes les écoles ont un programme de musique qui s'adresse à toutes les classes. Selon les écoles, des périodes de 30 à 80 minutes par semaine sont enseignées, en plus de plusieurs programmes spécifiques (club de guitare, chorale, harmonie, band, etc.) Des demandes de fonds à des fondations privées, ainsi que des collectes de fonds, défrayent une partie du coût des instruments. Un service de location d'instruments est aussi utilisé par certaines écoles.

Sensible aux souhaits de plusieurs parents concernant l'enseignement de la musique, l'école profitera de périodes de préparation additionnelles, accordées aux enseignantes de 4^e /5^e et 6^e, afin d'ajouter, cette année, six périodes de danse (30 minutes) et de musique (30 minutes), qui seront financées par le programme *Artist in the School* du ministère de l'Éducation.

Les parents offrent de l'aide pour le déménagement des classes. Cette aide ne sera pas requise.

La danse familiale aura lieu le 10 décembre. Le Comité contact le High Country Inn qui prêtera gracieusement des supports à manteaux pour que les adultes n'aient pas à mettre leurs manteaux dans les casiers des enfants. L'équipe-école pense que c'est préférable que les parents rangent les manteaux au casier de leur enfant. Le comité apportera tout de même les portemanteaux.

Janvier :

Le Comité réitère la demande formulée à la réunion de novembre : « Le Comité demande à ce qu'une rencontre de parents soit planifiée avant que la programmation soit finalisée. Il y a un désir de partager l'expérience de l'AP d'un point de vue parent et enfant. Le Comité aimerait que la CSFY soit représentée à cette rencontre. » Lors des consultations sur la construction de l'école, les commissaires avaient d'ailleurs souligné que des consultations concernant la programmation auraient lieu.

Marjorie Logue, la psychologue de ministère, nous a confirmé qu'elle pouvait organiser une conférence pour les parents autour de thèmes des services disponibles pour les élèves. Il est décidé d'organiser une conférence comportant trois volets :

- Comment savoir si notre enfant rencontre des difficultés qui exigent de l'aide supplémentaire et comment peut-on l'aider?
- Quels sont les services qui sont disponibles à l'école?
- Quels sont les services que l'on retrouve dans la communauté? Cet atelier pourrait avoir lieu dans le cadre de la Semaine de l'Éducation, en avril. Il est suggéré de réaliser cette conférence en collaboration avec l'école, le ministère et le PCS.

Les statistiques colligées par l'Association des enseignants-es de musique de Whitehorse sont distribuées aux parents. Elles démontrent que presque toutes les écoles réservent des périodes à l'enseignement de la musique, et cela, de la maternelle à la 7^e année. Une discussion s'en suit et met en lumière les éléments suivants :

- La musique est enseignée à l'école du Jardin à la 2^e année et plusieurs raisons rendent difficile l'enseignement de la musique au-delà ce niveau.
- On enseigne deux langues premières, ce qui double le nombre de minutes réservées aux arts langagiers;
- Dans les écoles où le programme de musique est offert, les titulaires doivent assumer une période d'éducation physique afin de compléter le nombre de minutes obligatoires auprès de leurs élèves.
- Certains parents viennent chercher leurs enfants pendant les heures de classe pour les amener à des leçons de musique privées.
- Il n'est pas possible d'embaucher un enseignant spécialisé en musique, car l'ampleur des besoins académiques de nos élèves requiert toutes les ressources disponibles. Entre autres en francisation, car un grand nombre d'enfants souffrent d'un énorme déficit de vocabulaire puisqu'ils parlent anglais à la maison, ce qui fait de l'école l'unique lieu d'apprentissage du français.
- Dans le curriculum, les beaux-arts forment un tout qui inclut non seulement la musique, mais aussi la danse, les arts visuels et l'art dramatique.
- La musique est un moyen privilégié de transmettre la langue et la culture.
- Il n'y a pas de local disponible pour enseigner la musique.

Le comité fait parvenir un courriel à la direction générale de la CSFY pour suggérer une modification dans la politique de communication. Les parents présents comprennent que, pour plusieurs raisons, il n'est pas souhaitable que des communications de masse soient envoyées aux parents en anglais. La suggestion suivante est cependant formulée :

- À l'instar d'autres écoles et/ou Conseil scolaire de la francophonie canadienne, une page unique, identifiée par l'onglet «English», pourrait être créée et accessible depuis les trois sites (CSFY, EET et AP). On y retrouverait, la version anglaise, déjà existante, des documents que le ministère fait parvenir aux parents par l'intermédiaire de l'école et qui ont été traduits de l'anglais vers le français pour EET (ex. : lettre sur le protocole yukonnais d'évaluation de la menace et du risque de violence), ainsi que la traduction de tout document envoyé aux parents en ce qui a trait à la santé et la sécurité des enfants. Ces documents sont souvent des lettres types qui sont reprises chaque année pour informer les parents. (Ex.: Maisons d'urgences, alerte de coqueluche, etc.)
- Lors de l'envoi de masse, et seulement pour les messages impliquant la santé et la sécurité des enfants, la notification suivante serait ajoutée : *This message contains safety information concerning the school. You can find the English version [here](#).* Évidemment, l'hyperlien conduirait à la page English mentionnée plus haut.

Il est aussi mentionné que lorsqu'une communication aux parents provient directement du ministère, et qu'elle est simplement traduite, elle ne devrait pas être envoyée avec l'entête de la CSFY.

Février :

Une présentation sur les aires de jeu naturelles est prévue et a dû être annulée à la dernière minute. La rencontre se transforme en réunion informelle.

Avril :

La conférence intitulée « Et si mon enfant avait besoin d'aide » a lieu. Marjorie Logue et Philippe Lemieux ont fait un excellent travail de préparation. Seuls trois parents sont présents. La veille, l'école avait invité les parents à un concours oratoire qui avait remporté un vif succès. Difficile d'inviter les parents à l'école deux soirs en ligne. La direction suggère qu'une synthèse soit présentée aux parents en assemblée de début d'année.

Mai :

Il est suggéré que l'école participe à la collecte de fonds « Du champ à la Table ». L'idée est intéressante, mais seuls trois parents assistent à cette réunion, dont deux parents sortants.

Il est suggéré de développer un « rite de passage » pour les élèves qui effectuent la transition entre le primaire et le secondaire. Que ceux qui quittent le primaire passent symboliquement le flambeau aux plus jeunes. Cela serait planifié comme une activité de rétention. Les parents pourraient s'impliquer dans cette activité, un peu comme on le fait pour la graduation, mais dans une moindre mesure.

Pour améliorer le recrutement de membre au comité de parents, il est suggéré que l'élection des membres ait lieu à l'assemblée annuelle de septembre, où les parents sont présents en grand nombre, plutôt qu'à l'AGA de la CSFY. Une présentation est faite à cet effet à l'assemblée publique de la CSFY en juin qui accueille favorablement l'idée. Le comité de parents a ensuite collaboré avec la direction générale pour la modification de la directive administrative concernant le comité de parents afin que celle-ci reflète le nouveau mode de fonctionnement.

Un appel à tous est lancé pour l'organisation du BBQ de fin d'année. Seuls deux parents ont répondu à l'appel. Monique Levesque, qui coordonne le BBQ depuis plusieurs années, était du nombre. Le BBQ allait être annulé, mais la CSFY a pris la relève pour réaliser l'évènement afin de souligner son 20^e anniversaire et mettre en valeur le rôle des commissaires.

Le comité de parents de l'école Émilie-Tremblay et de l'Académie Parhémie souhaite représenter les parents Franco-Yukonnais à la Commission nationale des Parents francophone. Ce *membership* était, jusqu'à tout récemment, assumé par la CSFY qui assignait un employé. Le comité de parents souhaite dorénavant siéger à cette instance, tout en assurant qu'un partenariat permet à la CSFY de tirer profit de ce réseau. Le comité de parents voudrait éventuellement étendre cette collaboration avec les parents de la garderie.

Voilà! C'était le résumé de l'année au comité de parents. Merci à tous les parents qui ont donné leur temps. Et félicitation aux parents qui se sont impliqués pour la suite des choses.

Sylvie Painchaud

Pour le Comité de parents

27 septembre 2016